

CLINIQUES VÉTÉRINAIRES DES MARCHES DE BRETAGNE

Zone de la Meslais
4, rue Pierre Harel
35133 LECOUSSE

2 bis place de la République
35300 FOUGERES

47, Bd du Maréchal Leclerc
35 460 ST BRICE EN COGLES

LETTRE D'INFORMATION AVRIL 2022

Le pâturage, une période non dénuée de risques

Le pâturage est plutôt une période favorable au niveau alimentaire et sanitaire mais elle n'est pas non plus sans risque. Voici une revue des principales maladies :

Tétanie d'herbage (hypomagnésémie) :

- rarement rencontrée sous forme réelle de tétanie, elle se manifeste plutôt par des difficultés à se tenir debout. Elle touche essentiellement des vaches qui maigrissent, éventuellement après un œstrus, en période de temps froids et humide sur des parcelles azotées de printemps ou d'automne (ou riche en trèfles).
- Les principaux leviers pour limiter le risque de survenue de tétanie sont :
 - o apporter de l'énergie (ensilage de maïs, céréales), du lest (foin), de l'**oxyde** de magnésium, du sel et des vitamines et oligo-éléments.
 - o Sortir en fin de matinée les vaches et les rentrer en milieu d'après-midi. Eviter de sortir les vaches la nuit, surtout en période de nuit froide.

Fièvre de lait (pour les vaches taries)

- L'herbe ainsi que tous les aliments dérivés (foin, ensilage d'herbe, enrubannage...) sont à risque d'hypocalcémie clinique (fièvre de lait) ou subclinique (favorisant les non-délivrances, métrites, caillettes...) à cause de leurs valeurs BACA élevées. Ces aliments sont donc à éviter pour les vaches taries, notamment celles qui sont en phase de préparation (3 semaines avant vêlage).
- Un accès en pâture est toutefois recommandé permettant à la vache de faire un peu d'exercice physique, à condition que la parcelle pâturée soit rase.

Entérotoxémie

- L'entérotoxémie est une des causes de mort subite chez les bovins. Souvent, l'évolution est foudroyante et vous n'avez pas le temps de voir votre vache malade. La maladie est liée à une bactérie naturellement présente dans le tube digestif des bovins (*Clostridium perfringens*) qui, à la faveur d'un stress (transition alimentaire, maladie, mise bas...), se multiplie et émet des toxines qui vont tuer la vache.
- Une bonne prévention est la vaccination des vaches avant la mise à l'herbe.

Météorisation

- Avec la présence de trèfle en quantité plus ou moins abondante sur les pâtures, le risque de météorisation est important et les dégâts peuvent être dramatiques (mortalité de plusieurs vaches en même temps).
- Ces accidents de météorisation n'arrivent pas tous les jours, mais il faut toujours avoir en tête que la valeur de l'herbe peut varier énormément en fonction de conditions météorologiques et que les grands principes ne doivent pas être perdus de vue (remplir la panse avant de partir avec un peu de fibres surtout si le temps est frais, respecter les 35 jours de pousse effective, alterner les parcelles plus ou moins riche en trèfle).
- Donner du foin avant de lâcher les animaux à l'herbe peut limiter la casse !

Le saviez-vous ?

- pour savoir si votre ration des vaches taries est à risque d'hypocalcémie, il est possible de mesurer le pH urinaire des vaches taries.

- pour diminuer la BACA de la ration, vous pouvez apporter 100g de chlorure de magnésium pendant la phase de préparation avant vêlage.

Nouveau !!!

Nous vous proposons d'installer gratuitement des automates de trempage vous permettant d'appliquer plus facilement et plus efficacement les produits d'hygiène de traite.



Le saviez-vous ?

- nous pouvons vous aider à mettre en place une prévention efficace et adaptée à votre exploitation.

- si vous souhaitez vous lancer dans le drenchage des veaux, une démonstration chez vous est possible !

N'hésitez pas à nous solliciter !

Prévention des mammites : une hygiène de traite adaptée au pâturage

Les conditions sanitaires des vaches s'améliorent avec la mise à l'herbe, il est possible d'alléger les protocoles d'hygiène sans totalement relâcher la pression ! C'est aussi une période propice pour prendre soin de la peau des trayons et de réparer les trayons agressés par le froid de l'hiver. Une peau saine, lisse souple constitue une excellente prévention de la contamination des trayons par les bactéries et rend la traite plus rapide et facile.

Nous avons sélectionné pour vous deux produits d'avant et d'après traite :

- **Avant la traite : Novactiv Extra foam**
 - o Moussage des trayons avant la traite. Qualité de mousse premium permettant un excellent nettoyage des trayons.
 - o Synergie désinfectante des acides glycolique et lactique permettant une action bactéricide et assouplissante en à peine 30 secondes.
- **Après la traite : Novactiv Film**
 - o Produit de trempage haute visibilité pour une protection longue durée des trayons
 - o Hautement filmogène, action cosmétique renforcée par l'Aloé-Vera
 - o Action bactéricide rapide
 - o Effet barrière pour empêcher l'introduction des bactéries entre les traites.
 - o Effet anti-gaspi : ne goutte pas après application

Lutte contre l'antibiorésistance : application sur les diarrhées des veaux

Pour lutter contre l'antibiorésistance dans le cadre des diarrhées des veaux, le maître mot est la Prévention, tous les moyens sont bons !

- Prise de colostrum : 4L le plus rapidement possible après la naissance
- Séparation rapide du veau de sa mère
- Si un microbe est isolé lors d'une analyse, mise en place d'une vaccination des vaches tarées permettant d'enrichir le colostrum distribué au veau
- Colostrum de bonne qualité : testez-le ! avec les colostoballs ou le réfractomètre, c'est facile et précis ! Si le colostrum n'est pas bon, pensez à la gestion du tarissement.
- Distribution d'un lait de bonne qualité : non cellulaire, sans résidu d'antibiotique, réchauffé à 40°C en utilisant du matériel propre (biberon, tétine...) et régulièrement désinfecté
- Nettoyage et désinfection des cases et des niches entre chaque veau
- Utilisation d'une flore de barrière pour à la fois s'opposer à l'implantation et à la multiplication des germes au niveau digestif et contribuer à une meilleure digestion du lait : Métalac 1 fois par jour pendant 7 à 10 jours dès la naissance.

Faites des économies sur les frais de déplacement !

Pour nous permettre d'organiser au mieux nos tournées de visites, nous vous proposons de bénéficier d'une réduction de 50% sur le tarif de déplacement si vous nous appelez avant 10h.

En cas d'appel après 10h ou de demande d'horaire particulier, nous appliquerons le tarif normal de déplacement.

Pour vous permettre de vous organiser au mieux, nous pouvons vous appeler 20 minutes avant notre arrivée. N'hésitez pas à le demander lors de l'appel.

De même, si vous avez plusieurs animaux à nous faire voir lors de la visite, nous vous remercions de le préciser lors de la prise de rendez-vous. Cela nous permettra d'estimer précisément le temps à consacrer.